



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis **N°4 - 2013** du Comité de direction au Conseil intercommunal

Budget 2014

Responsabilité(s) du dossier :

- **Gil Reichen, président du Comité de direction**

Pully, le 8 octobre 2013

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

En vertu des dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, le Comité de direction de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois » a le plaisir de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2014.

Celui-ci est établi conformément au Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes.

Le troisième budget qui vous est présenté a été élaboré d'une façon rigoureuse et avec l'accord des quatre Municipalités des communes membres de l'association. Le Comité de direction est donc satisfait de pouvoir vous présenter un budget qui correspond aux chiffres articulés dans le préavis. En effet, le préavis relatif à la création de l'Association intercommunale de Police prévoyait des charges totales de l'ordre de CHF 9.5 mios au moment où cette dernière atteindrait sa vitesse de croisière, soit d'ici au budget de l'année 2014. Force est de constater que cette prévision était correcte. En effet, le budget 2014 qui vous est présenté, prévoit des charges totales d'un peu moins de CHF 9.6 mios.

Au vu des nouvelles compétences accordées aux polices communales courant 2012, à savoir pour notre Corps de police : enregistrement de la plupart des plaintes, constats de cambriolages, constats en cas de violences conjugales, participation à la prévention coordonnée au niveau cantonal (prévention scolaire), appui aux autres corps de police communaux, l'augmentation d'effectif prévue sur trois ans a bel et bien été respectée. De ce fait, deux collaborateurs qui terminent leur formation vont rejoindre le Corps de police en 2014.

Par conséquent, les charges et les revenus relatifs à l'Association Sécurité Est Lausannois se présentent de la manière suivante, par rapport au budget de l'année 2013 :

Libellé	Budget 2014 (en CHF)	Budget 2013 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'935'300.00	7'469'660.00	465'640.00	6.2%
Biens, services et marchandises	1'403'855.00	1'468'580.00	-64'725.00	-4.4%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	2'500.00	0.00	0.0%
Aides et subventions	320.00	0.00	320.00	
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	0.00	150'000.00	
Total des charges	9'595'275.00	9'044'040.00	551'235.00	6.1%
Revenus du patrimoine	9'000.00	27'000.00	-18'000.00	-66.7%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'628'800.00	1'593'500.00	35'300.00	2.2%
Participations et rebts coll. publ.	7'957'475.00	7'423'540.00	533'935.00	7.2%
Total des revenus	9'595'275.00	9'044'040.00	551'235.00	6.1%

Par rapport aux comptes de l'année 2012, les charges et revenus se présentent de la manière suivante :

Libellé	Budget 2014 (en CHF)	Comptes 2012 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
Autorités et personnel	7'935'300.00	6'716'492.22	1'218'807.78	18.1%
Biens, services et marchandises	1'403'855.00	1'438'670.77	-34'815.77	-2.4%
Amortissements	103'300.00	103'300.00	0.00	0.0%
Rembt, part. et subv. collectivités	2'500.00	735.60	1'764.40	239.9%
Aides et subventions	320.00	140.00	180.00	128.6%
Attributions fonds+fin. spéciaux	150'000.00	72'112.50	77'887.50	108.0%
Total des charges	9'595'275.00	8'331'451.09	1'263'823.91	15.2%
Revenus du patrimoine	9'000.00	8'055.15	944.85	11.7%
Taxes, émoluments, prod. ventes	1'628'800.00	1'980'170.56	-351'370.56	-17.7%
Participations et rebts coll. publ.	7'957'475.00	6'343'225.38	1'614'249.62	25.4%
Total des revenus	9'595'275.00	8'331'451.09	1'263'823.91	15.2%

Comme vous pouvez le constater, les charges augmentent de 6.1% par rapport à celles constatées dans le cadre de l'élaboration du budget 2013 et de 15.2% par rapport à celles réalisées dans le bouclage des comptes 2012.

Cette progression des charges provient pour l'essentiel des éléments suivants :

- Participation de l'employeur à l'assainissement de la Caisse de pensions (CIP).
- Augmentation de l'effectif de Police.
- Création de nouveaux fonds de réserves.

Participation de l'employeur à l'assainissement de la Caisse de pensions (CIP)

Suite aux nouvelles dispositions légales fédérales, la caisse de pensions (CIP) doit prendre des mesures afin de combler une grande partie de son manque de couverture. Pour ce faire, un plan d'assainissement de la caisse de pensions a été proposé aux employeurs ainsi qu'aux collaborateurs. Ce dernier a été accepté par les deux parties. Ainsi, l'Association intercommunale « Sécurité Est-Lausannoise » devra payer la somme de CHF 182'000.00 durant les 17 prochaines années et ce, dès l'année 2014.

Augmentation de l'effectif de Police

L'effectif de la Police intercommunale progresse de 2.2 ETP (équivalent temps plein) par rapport au budget de l'année 2013 et de 7.2 ETP par rapport aux comptes 2012. Par conséquent l'effectif total sera de 60.9 ETP pour l'année 2014.

Veuillez trouver ci-dessous, le descriptif des postes supplémentaires, par rapport au budget 2013 :

Description postes supplémentaires	Augmentation (en ETP)
Renforcement du staff administratif	0.2 ETP
Intégration ex-aspirant – Police de proximité	2.0 ETP
Total des postes supplémentaires	2.2 ETP

Veuillez trouver ci-dessous, les descriptifs des postes supplémentaires, par rapport aux comptes de l'année 2012 :

Description postes supplémentaires	Augmentation (en ETP)
Renforcement du staff administratif	0.5 ETP
Assistant Sécurité Publique – Police des déchets pour Pully	0.7 ETP
Assistant Sécurité Publique – Opérateur centraliste	1.0 ETP
Policier supplémentaire – Police secours	1.0 ETP
Aspirants de Police	2.0 ETP
Intégration ex-aspirant – Police de proximité	2.0 ETP
Total des postes supplémentaires	7.2 ETP

Création de nouveaux fonds de réserves

Le Comité directeur a décidé de créer deux nouveaux fonds de réserves. Ils sont les suivants :

- Fonds de réserve pour le renouvellement informatique.
- Fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules.

Cette méthode permet de créer des réserves afin de financer le renouvellement informatique ainsi que celui relatif aux véhicules à moteur. En effet, ceci permettra de lisser quelque peu les coûts et ainsi éviter de brusques augmentations de charges lors de l'un ou l'autre de ces renouvellements. Ainsi, c'est la somme de CHF 100'000.00 qui a été attribué au fonds de renouvellement informatique et la somme de CHF 50'000.00 pour le fonds de renouvellement des véhicules.

Informations complémentaires

Il est à noter que la somme de CHF 72'112.50 dépensée dans le cadre du bouclage des comptes 2012 concerne la création de la provision pour débiteurs douteux.

Les achats de biens, services et marchandises diminuent de 4.4% par rapport au budget 2013 et de 2.4% par rapport aux comptes 2012. Cette baisse est essentiellement due aux achats de véhicules qui ont été intégrés dans le cadre de l'élaboration du budget 2013.

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes progressent de 2.2% par rapport au budget 2013 et baissent de 17.7% par rapport aux comptes de l'année 2012. Cette diminution provient en grande partie du niveau des amendes qui est nettement plus élevé lors du bouclage des comptes 2012 et de la création, dès le 1^{er} janvier 2013, de la police des déchets, qui est refacturée à la Ville de Pully.

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au budget 2013, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2014 (en CHF)	Budget 2013 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	488'013.00	483'017.00	4'996.00	1.0%
Paudex	232'242.00	217'205.00	15'037.00	6.9%
Pully	6'775'287.00	6'266'115.00	509'172.00	8.1%
Savigny	461'933.00	457'203.00	4'730.00	1.0%
Total	7'957'475.00	7'423'540.00	533'935.00	7.2%

La participation de chacune des communes partenaires, par rapport au bouclage des comptes 2012, se présente de la manière suivante :

Communes	Budget 2014 (en CHF)	Comptes 2012 (en CHF)	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	488'013.00	448'026.13	39'986.87	8.9%
Paudex	232'242.00	181'322.86	50'919.14	28.1%
Pully	6'775'287.00	5'289'793.94	1'485'493.06	28.1%
Savigny	461'933.00	424'082.45	37'850.55	8.9%
Total	7'957'475.00	6'343'225.38	1'614'249.62	25.4%

La moindre augmentation des participations des communes de Belmont-sur-Lausanne et de Savigny s'explique par le mécanisme de répartition qui prévoit un système de plafonnement en fonction de la valeur du point d'impôt sur chacune des communes partenaires.

Il est à noter également que la participation de la commune de Paudex, malgré la forte augmentation constatée par rapport au budget 2013 et aux comptes 2012, reste néanmoins inférieure (en tenant compte de la bascule de deux points d'impôts en faveur des communes) à celle qui prévalait avant la création de l'association intercommunale.

Par conséquent, le budget 2014 qui vous est proposé intègre une augmentation de l'effectif policier qui aura comme conséquence une meilleure présence de la Police sur l'ensemble du territoire, participant ainsi à un renforcement de la sécurité des habitants des quatre communes partenaires.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»**

1. vu le préavis No 4 - 2013 du Comité de direction du 8 octobre 2013,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

décide

1. de valider le budget 2014 de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 8 octobre 2013.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

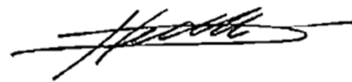
Le président



G. Reichen



Le secrétaire



D-H Weber

Annexe :

-
- Le budget 2014

Association Sécurité Est Lausannois

BUDGET 2014

REMARQUES ET OBSERVATIONS

600

600.3011	Augmentations statutaires - augmentation de pourcentage
600.3040.01	Part patronale concernant la mesure d'assainissement de la caisse durant cinq ans
600.3060	Remboursement frais de repas/kilomètres et frais de représentation
600.3091	Formation continue professionnelle, frais de formation de mise à niveau (ASP et policiers) et écolage des aspirants de police
600.3092	Annonces presse, tests psychologiques aspirants et participation recrutement centralisée
600.3093	Médecin conseil et fontaines à eau
600.3099	Participation chèques REKA + soirée annuelle
600.3101	Enveloppes, redevances photocopieuses, carnets AO
600.3102	Publications FAO et abonnements presse
600.3111	Remplacement matériel informatique, frais serveur
600.3141	Sécurité du poste de police (incendie, éclairage)
600.3182	Abonnements de téléphonie et participation aux frais d'exploitation du réseau Polycom
600.3189	Frais informatique en augmentation et prestations facturées par la Ville de Pully pour les services Informatique, RH et Finances
600.3801	Création d'un fonds de renouvellement informatique



Budget 2014

		Budget 2014		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	9'595'275	9'595'275	9'044'040	9'044'040	8'331'451.09	8'331'451.09
60	ADMINISTRATION	1'938'165	8'078'275	1'602'510	7'522'240	1'800'538.93	6'468'171.18
600	ADMINISTRATION	1'938'165	8'078'275	1'602'510	7'522'240	1'800'538.93	6'468'171.18
600.3003	JETONS DE PRESENCE	21'000		24'000		18'468.75	
600.3011	TRAITEMENTS	509'000		485'000		462'151.40	
600.3030	COTISATIONS AVS-AC	33'000		31'600		29'852.75	
600.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	11'800		11'200		117'165.20	
600.3040	COTISATIONS CAISSE DE PENSIONS	69'000		66'000		61'958.40	
600.3040.01	CONTRIBUTION EXTRAORDINAIRE CIP	182'000					
600.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	6'700		6'400		6'052.30	
600.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	1'800		1'700		1'594.70	
600.3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	25'200		36'200		15'571.20	
600.3091	FRAIS FORMATION PROFESSIONNELLE	157'300		147'800		238'100.67	
600.3092	FRAIS DE RECHERCHE DE PERSONNEL	14'800		14'800		9'570.05	
600.3093	FRAIS SANITAIRE DU PERSONNEL	6'200		7'960		5'267.40	
600.3099	CHARGES DIVERSES DU PERSONNEL	9'500		9'000		4'230.60	
600.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	56'500		54'300		44'896.85	
600.3102	ANNONCES, JOURNAUX, DOCUMENTATION	8'600		8'600		3'727.45	
600.3111	MOBILIER, MACHINES, INFORMATIQUE	28'650		14'600		41'438.55	
600.3141	ENTRETIEN DES BATIMENTS	6'500		6'500		1'149.10	
600.3161	LOYERS ET CHARGES IMMEUBLE	238'025		238'025		238'000.00	
600.3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	95'620		92'350		67'497.05	
600.3185	HONORAIRES, CAR SHARING, MOBILITY	60'300		58'500		42'325.61	
600.3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	10'900		10'300		8'183.05	
600.3189	FRAIS DIVERS, OUTSOURCING RH-FINANCE- INFO.	281'200		274'230		307'002.85	
600.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	4'250		3'445		4'082.50	
600.3663	AIDES INDIVIDUELLES AUX SPORTS	320				140.00	
600.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT INFO.	100'000					
600.3809	PROVISION S/DEBITEURS DOUTEUX					72'112.50	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

600

600.4356 Prestations police pour le compte de la Ville de Pully, frais d'analyse et contrôles des chantiers privés

612

612.3011 Augmentations statutaires - intégration dans le corps de police des deux aspirants de l'année précédente

612.3114 Renouvellement uniformes et équipements aspirants

612.3116 Matériel spécifique (radios, armes pour les aspirants, remplacement matériel) et acquisition de défibrillateurs pour les véhicules d'intervention

612.3139 Achat bisannuel de cartouches d'entraînement

612.3182 Raccordement messagerie police cantonale

612.3185 Frais vétérinaire pour le chien-policier "Drakkar"

612.3190 Frais d'assurance vétérinaire pour le chien-policier "Drakkar" et cotisation pour la société des conducteurs de chiens

612.4361 Remboursement Pully, prestations police des déchets

613

613.3011 Augmentations statutaires

600	ADMINISTRATION						
600.4356	FACTURATION A LA VILLE DE PULLY		67'200		45'100		45'100.00
600.4360	REMBOURSEMENT DE TIERS		53'600		53'600		79'845.80
600.4521.00	PARTICIPATION AU DEFICIT - PULLY		6'775'287		6'266'115		5'289'793.94
600.4521.01	PARTICIPATION AU DEFICIT - PAUDEX		232'242		217'205		181'322.86
600.4521.02	PARTICIPATION AU DEFICIT - BELMONT		488'013		483'017		448'026.13
600.4521.03	PARTICIPATION AU DEFICIT - SAVIGNY		461'933		457'203		424'082.45
61	CORPS DE POLICE ET SIGNALISATION	7'654'610	1'516'500	7'439'030	1'521'300	6'530'176.56	1'862'534.71
612	CORPS DE POLICE - OPERATIONNEL	6'079'660	63'000	5'843'200	63'000	5'160'552.66	137'037.50
612.3011	TRAITEMENTS	4'820'000		4'621'000		4'166'468.25	
612.3030	COTISATIONS AVS-AC	315'000		301'000		260'337.05	
612.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	111'000		107'000			
612.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	649'000		618'000		544'644.00	
612.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	63'000		60'000		52'596.55	
612.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	17'000		16'000		13'904.05	
612.3060	REMBOURSEMENT DE FRAIS	1'500		1'500		878.00	
612.3114	MATERIEL EXPLOITATION	74'500		93'600		97'664.41	
612.3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	25'100		23'600		17'387.50	
612.3139	MUNITIONS	1'800		400		3'672.00	
612.3182	CONCESSIONS RADIOS, FRAIS TELEPHONES	800		800		1'414.00	
612.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'ETUDES	500				555.00	
612.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	460		300		1'031.85	
612.4360	REMBOURSEMENT DE TIERS						400.00
612.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS		63'000		63'000		136'637.50
613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX	1'574'950	1'453'500	1'595'830	1'458'300	1'369'623.90	1'725'497.21
613.3011	TRAITEMENTS	734'000		727'000		584'245.50	
613.3030	COTISATIONS AVS-AC	48'000		48'000		37'359.35	
613.3031	ALLOCATIONS FAMILIALES	17'000		17'000			
613.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	100'000		99'000		76'527.10	
613.3050.00	ASSURANCES ACCIDENTS	10'000		10'000		7'632.30	
613.3050.01	ASSURANCES PERTE DE GAIN MALADIE	2'500		2'500		1'916.65	

REMARQUES ET OBSERVATIONS

613

- 613.3115 Aucun achat n'est prévu pour 2014
- 613.3116 Remplacement matériel SR (perceuse, fraiseuse) + achat d'un Mini Viasis (indicateur préventif de vitesse)
- 613.3143 Contrat d'entretien et étalonnage SAT et radar, renouvellement de la signalisation, peinture, déplacement d'un mât SAT
- 613.3189 Frais Service des automobiles et de la navigation
- 613.3313 Amortissement véhicules et matériel transféré à l'Association
- 613.3801 Création d'un fonds de renouvellement véhicules
- 613.4272 Mise à disposition de panneaux de signalisation lors de réservation de places de parc (l'usage accru du domaine public étant facturé par la Ville de Pully)
- 613.4362 Notification commandements de payer, frais d'intervention accident et délivrance rapports
- 613.4363 Remboursement dégâts causés à la signalisation routière

630

- 630.3524 Destruction des déchets carnés et frais médicaux pour personnes indigentes/SDF

613	CORPS DE POLICE - SERVICE GENERAUX						
613.3111	MOBILIER	7'500		6'300		838.90	
613.3115	VEHICULES			92'000		99'264.75	
613.3116	EQUIPEMENT & MATERIEL SPECIALISE	16'100		86'700		119'451.90	
613.3124	CARBURANT	65'000		60'000		40'923.25	
613.3143	ENTRETIEN SIGNALISATION ROUTIERE	199'600		131'900		131'438.45	
613.3151	ENTRETIEN MOBILIER, MATERIEL SPECIALISE	52'750		45'740		25'079.80	
613.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES A MOTEUR	42'000		42'000		36'585.15	
613.3182	FRAIS TELEPHONES, CONCESSIONS RADIO					204.00	
613.3183	FRAIS AFFRANCHISSEMENT ET CCP	47'000		43'000		37'408.40	
613.3184	FRAIS DE CONTENTIEUX ET DE POURSUITES	35'000		35'000		25'840.25	
613.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'ETUDES	12'000		19'690		16'564.60	
613.3186	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, RC	19'400		16'200		14'445.20	
613.3189	FRAIS DIVERS	13'000		10'000		10'003.95	
613.3190	TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	800		500		594.40	
613.3313	AMORTISSEMENTS	103'300		103'300		103'300.00	
613.3801	ATTRIBUTION FONDS RENOUVELLEMENT VEHICULES	50'000					
613.4222	INTERETS DES PLACEMENTS						980.15
613.4272	LOCATION PANNEAUX SIGNALISATION		9'000		27'000		7'075.00
613.4310	EMOLUMENTS DIVERS		14'000		6'500		16'059.00
613.4359	VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		2'500		1'300		3'520.00
613.4361	REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS						6'838.00
613.4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		118'000		113'500		96'621.00
613.4363	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES		10'000		10'000		4'463.60
613.4370	PRODUITS DES AMENDES		1'300'000		1'300'000		1'589'940.46
63	POLICE SANITAIRE HYGIENE	2'500	500	2'500	500	735.60	745.20
630	POLICE SANITAIRE HYGIENE	2'500	500	2'500	500	735.60	745.20
630.3524	PARTICIPATION A DES CHARGES D'HYGIENE	2'500		2'500		735.60	
630.4356	FACTURATION A DES TIERS		500		500		745.20



**EFFECTIF DU PERSONNEL POLICE
BUDGET 2014**

Chapitres et N° comptes	Chapitres administratifs et fonctions	Budget 2014	
		temps pleins en unités	temps partiel en EPT
600.3011	Administration		
	Chef administratif	1	
	Employés d'administration	1	2.50
	Assistante	1	
		3	2.50
612.3011	Services opérationnels		
	Commandant	1	
	Cadres dirigeants	3	
	Police secours	32	
	Police de proximité	4	
	Assistants de police	4	1.40
	Aspirants	2	
		46	1.40
613.3011	Services généraux		
	Services généraux administratifs	3	
	Chef signalisation routière	1	
	Equipe signalisation routière	3	
	Opérateur radar	1	
		8	
	TOTAUX	57	3.90
	TOTAL POLICE 2014 EN "UNITES"	60.90	
	TOTAL POLICE 2013 EN "UNITES"	58.70	
	<i>Différence de budget à budget</i>	2.20	